SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi
62me Année

Le Numéro : 10 francs
No 579

SAMEDI 16 FEVRIER 1957

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

EN MARGE DES DEBATS DE L'O.N.U.

NOS ACCUSATEURS

Il se peut que la plupart des pays qui, à l'O.N.U., s'arrogent le droit de juger notre action en Algérie ou dans nos territoires d'outre-mer, soient réputés « indépendants » en droit. Cela ne signifie pas qu'ils soient pour autant devenus majeurs et surtout libres. Au contraire, tous présentent plus ou moins d'affligeantes inégalités à la fois sur les plans culturel, économique et politique.

Parmi le groupe des pays arabo-asiatiques, la Syrie — dont le représentant à l'O.N.U. s'est transformé ces jours derniers en accusateur de la France — en offre une illustration typique : depuis que les Français en sont partis, puis les Anglais, la Syrie pour persévérer dans la politique agressive à laquelle la pousse l'Egypte, s'est jetée dans les bras de la Russie qui, en échange des armes et des instructeurs qu'elle lui fournit, est en voie de transformer cette République « indépendante » en nouveau satellite.

D'autres pays arabes, tels que l'Arabie Saoudite ou le Yemen, ne doivent les prévenances dont ils font actuellement l'objet qu'à leurs puits de pétrole et la crainte visible qu'inspire les saboteurs de pipe-lines. En réalité les potentats de ces pays s'attachent, en dépit des royalties qu'ils perçoivent, à maintenir leurs peuples dans des mœurs moyennageuses : c'est ainsi que le Yemen en fait de justice, pratique encore la loi du talion et ferme les yeux sur la traite des femmes ; que l'Arabie, de son côté, tolère celle des esclaves.

La Jordanie et la Libye figurent, elles aussi, dans les rangs de nos accusateurs : ce sont des pays qui comptent à peine en tant que nations organisées, des créations artificielles dûes à l'imagination des juristes.

En Egypte, le revenu moyen d'un fellah est inférieur aux frais d'entretien d'une bête de somme. Pour 3 millions d'enfants en âge scolaire il n'existe dans les écoles que 800.000 places ; parmi ceux qui ne peuvent y avoir accès, nombreux sont les enfants qui, dès l'âge de six ans travaillent parfois près de 12 heures par jour.

L'Inde, en dépit de ses 370 millions d'habitants, n'est en réalité qu'une énorme plaie. On a calculé que le revenu moyen d'un hindou représentait à peine l'équivalent de 18.000 francs français par tête et par an. Dans des cités grouillantes, privées d'égoûts, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dorment dans la rue parmi les vaches sacrées et les chiens errants.

Un autre pays d'Asie, grand par sa population (80 millions d'habitants) l'Indonésie, celui-là même à qui nous devons le fameux pacte anti-colonialiste de Bandoeng, vit dans un état permanent d'insécurité.

Quant au bloc moscovite, il est scandaleux que les voix de la Tchécoslovaquie, de la Biélo-Russie ou de l'Ukraine, pèsent dans l'arène internationale du même poids que celle de l'Irlande ou du Canada qui, eux, sont réellement libres d'afficher les prises de position qui leur plaisent.

Si la France agissait comme le fait Moscou, il y a longtemps qu'elle disposerait à l'O.N.U. d'un nombre appréciable de voix, dont celles du Laos, du Cambodge, de la Tunisie, du Maroc, du Togo. Or, on sait ce qu'il en est. Rabat, comme Tunis, ne manquent pas une occasion, au contraire, de manifester leur indépendance à notre égard.

La plupart des difficultés que nous éprouvons à l'O.N.U. ne se poseraient pas si la « notion de valeur » — la seule qui puisse en définitive s'accorder avec les notions d'égalité, d'indépendance et de liberté — y prévalait réellement.

Cette situation risque de s'éterniser tant que, au système actuel, n'aura pas été substitué un mode de représentation plus équitable où chacun des pays disposerait par exemple d'un nombre de voix inversement proportionnel au nombre de ses illettrés. Au demeurant d'autres formules pourraient être trouvées, garantissant la souveraineté et l'indépendance des petits pays par rapport à ceux, plus puissants, qui cherchent à les régenter.

Dans l'état actuel de l'organisation internationale, la preuve est faite en tout cas, que les divers Etats n'appliquent ses décisions que lorsqu'elles ne lèsent pas leurs propres intérêts. C'est pourquoi Israël est tout à fait fondé à invoquer les précédents de l'Egypte, de la Russie ou de l'Inde.

Constitution d'un Groupement Professionnel Routier dans le Département des Basses-Alpes

1) Conformément au décret du 14 Janvier 1957 (J. O. du 15 Janvier 1957) il est procédé actuellement à la constitution d'un Groupement Professionnel Routier dans le département des Basses-Alpes par les soins d'un Comité Constitutif comprenant l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées et Messieurs Pico Roger, 36, Boulevard Victor Hugo, à Digne, et Barneaud Maurice, Place d'Armes, à Seyne-les-Alpes.

Le siège de ce Comité est à Digne, rue Klein (Bureaux de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées).

2) Ce groupement est ouvert à toutes les entreprises de transport public routier de marchandises possédant des inscriptions de zone longue ou des inscriptions de zone courte ou des autorisations de transport en tenant lieu.

3) Pour bénéficier de la réduction du quart de la surtaxe de zone longue, accordée aux adhérents des groupements professionnels routiers, pour la période s'écoulant du 24 Septembre 1956 au 30 Juin 1957, les entreprises doivent justifier avoir adhéré à l'un de ces groupements au plus tard le 20 Février 1957.

4) Les adhésions au groupement professionnel routier établies sur bulletin spécial en double exemplaire sont reçues au siège du Comité Constitutif.

5) Les adhésions ne sont valables qu'après acquittement du droit d'admission fixé à 500 francs par tonne ou fraction de tonne et calculé sur le tonnage global de zone longue et de zone courte pour lequel l'entreprise demande son inscription au groupement.

Dès acquittement total du droit d'admission, l'entreprise recevra un exemplaire de son bulletin d'adhésion visé par le représentant du Comité Constitutif pour justifier notamment à l'égard de l'administration fiscale de l'adhésion de l'entreprise au groupement professionnel.

L'acquittement du droit d'admission se fera par envoi d'un chèque bancaire établi au nom de M. Pico Roger, trésorier du Comité Constitutif, et adressé au Comité Constitutif à Digne, Bureaux de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, rue Klein.

6) Pour participer à l'élection des membres du premier Conseil d'Administration du Groupement en formation, les entreprises doivent avoir adhéré et acquitté leur droit d'admission au plus tard le 20 Février 1957.

Elles recevront en temps utile leurs bulletins de vote et pourront voter, à leur choix, par correspondance ou directement. Un communiqué ultérieur précisera les modalités d'organisation des élections et notamment les conditions dans lesquelles les candidatures au Conseil d'administration seront reçues.

7) Le Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics, aux Transports et au Tourisme peut, par arrêté publié au Journal Officiel, décider le rattachement des adhérents d'un groupement professionnel en voie de formation au groupement professionnel d'un département voisin lorsque le nombre d'adhérents ou le tonnage d'inscriptions de ces adhérents est jugé par lui insuffisant.

Les adhésions données à l'ancien groupement professionnel demeurent valables pour le groupement de rattachement, renonciation explicite des adhérents formulée dans les deux mois de la publication de l'arrêté de rattachement. Les renonciations doivent être adressées par lettre recommandée au Comité Constitutif du nouveau groupement ou, après élection du premier Conseil d'Administration, au groupement lui-même. Le droit d'admission leur sera alors restitué mais elles seront, le cas échéant, passibles de la surtaxe de zone longue au taux plein.

8) Les entreprises qui adhèrent à un groupement doivent s'inscrire à ce groupement ou à d'autres groupements pour la totalité des droits de zone longue dont elles disposent dans l'ensemble des départements.

Cette obligation ne joue pas pour les droits de zone courte.

En cas de location-gérance du fonds de commerce de transport, seul le locataire-gérant peut adhérer au groupement pour les droits correspondants.

9) Les entreprises intéressées pourront se procurer tous renseignements complémentaires :

1° Au siège du Comité Constitutif ;

2° Dans les bureaux du Secrétaire Général du Syndicat des Transporteurs publics routiers Bas-Alpins, 6, Boulevard Thiers, à Digne.

Comité des Fêtes

Répondant à la convocation, plusieurs personnes ont assisté à la réunion des Variétés, placée sous la présidence de M. Chaix, 1er adjoint, remplaçant M. le Maire, alité.

Après que M. Chaix eut déclaré la séance ouverte, M. Maurice Allègre, président du Comité, dans un large exposé, explique le but de cette réunion. Le public est très intéressé par les projets des manifestations de l'année 1957 et encore plus par la reprise du Corso pour les Fêtes de Pentecôte.

Les présents à cette réunion assurent au Comité leur précieux concours, ainsi que d'être compris dans les constructeurs de chars, et promettent qu'ils verront certaines personnes pour que celles-ci se joignent aux sollicitations du Comité.

Maintenant que l'idée de la reprise du Corso est lancée, toutes les personnes qui jugent nécessaire la vitalité de Sisteron, doivent dès à présent penser à faire quelque chose pour cette manifestation justement appelée « La Perle de la Haute-Provence ».

Une deuxième réunion, dans le courant Mars, aura lieu dont le seul objet sera de connaître définitivement les constructeurs de chars.

ELECTION
au Comité Local de la Croix-Rouge

Les élections pour le renouvellement de la moitié du Comité auront lieu demain Dimanche 17 Février.

Les membres sortants et rééligibles sont : Mme Bouchet (Eaux et Forêts) et Mme Ranque (Assistante Sociale).

Membres nommés par cooptation et éligibles : Mlle Lieutier et Mme Pellissier (Secouriste).

Nouveaux membres : Madame Roman, Mesdemoiselles Cabanès et Blache.

Le bureau de vote sera ouvert de 14 à 17 heures au local, rue du Jalet.

Toutes les personnes ayant cotisées en 1956 peuvent voter.

Mutualité Féminine

L'Union Mutuelle des Femmes de notre ville a tenu Dimanche dernier son assemblée générale à la Mairie. Au bureau prenaient place Madame Gassend, vice-présidente, Madame Achard, trésorière, et Madame Pascal-Lieutier, secrétaire, ainsi que les administratrices.

A l'ouverture de la séance Madame Gassend, en une émouvante allocution, a rappelé le dévouement de Mme Massot-Devèze envers la Mutualité Féminine de Sisteron puisqu'elle fut la créatrice de la Société. Elle fit observer en son honneur une minute de silence, ainsi que pour honorer la mémoire de Mme Aurore Petit, décédée en cours d'année.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection de la présidente en remplacement de Mme Massot-Devèze décédée. Ce fut Mme Gassend qui fut confirmée dans les fonctions présidentielles de la Mutualité féminine.

Diverses questions furent ensuite traitées dans l'intérêt de la Société.

La trésorière fit encore appel aux mutualistes pour le versement des cotisations à la Mutuelle et à la Chirurgicale. Les personnes retardataires à effectuer leurs versements à ces deux organismes sont priées de le faire au plus tôt chez Mme Achard qui se tient à leur disposition les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de chaque semaine, de 14 à 17 heures, étant entendu que les cotisations à la Chirurgicale doivent être versées à Digne dans le plus bref délai au cas d'urgence d'une intervention chirurgicale.

Parti Socialiste SFIO

Les adhérents de la Section du Parti Socialiste adressent à leur camarade F. Rolland, boucher, Conseiller Municipal leurs plus vives et sincères condoléances pour la perte cruelle éprouvée par le décès de Madame Rolland, et l'assurent, ainsi que sa famille, de leur profonde amitié et meilleurs sentiments.

© VILLE DE SISTERON

Séance Récréative

Pour célébrer le centenaire de Baden-Powell, fondateur du scoutisme, le Patronage, la J.E.C.F. et les Guides de Sisteron vous invitent à la séance récréative qui aura lieu le Dimanche 24 Février, à 14 heures 30, à la salle des Jeunes de la rue de la Mission.

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Avis de la Mairie

Les contribuables sont informés que les feuilles de déclarations d'impôts sont à leur disposition au Secrétariat de la Mairie.

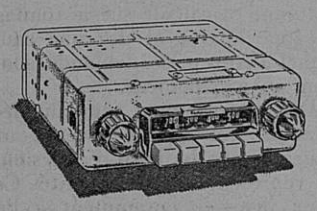

RADIOMATIC
la T.S.F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON

VIENT DE PARAITRE

Guérir sans souffrir

par le Docteur Paul GILLET

Le Docteur P. Gillet est né à Lyon. Nommé interne en 1911 il part le premier jour de la mobilisation. Il est décoré le 3 Octobre 1914 de la Croix de Guerre. Réformé cent pour cent le 24 Septembre 1917, il s'établit à Lyon et consacre une partie de son temps aux hôpitaux et à la recherche scientifique. C'est en 1930 qu'il s'installe à Paris. L'année 1932 voit la parution de son traité sur la Sympathicothérapie. En 1933, il est décoré de la Légion d'honneur par le Ministre de la Santé Publique. C'est au titre de Sympathicothérapeute qu'il va être connu du grand public. En effet le Docteur Gillet se présente comme le promoteur de cet *art* nouveau qui prolonge les effets de la médecine, bien plus, qui permet au Docteur Gillet d'obtenir des résultats sensationnels là ou la science s'avère quasi impuissante. De cet « art » il se fait le défenseur passionné. C'est l'histoire de cette lutte et de ces découvertes qu'il nous donne, aujourd'hui, dans le livre qu'il a intitulé si justement « GUERIR SANS SOUFFRIR ».

Toutes librairies : 680 francs. Editions « La Colombe » 5, rue Rousselet, Paris.

VOUS QUI DESIREZ
ACHETER, ECHANGER ou VENDRE
une VOITURE
CAMIONNETTE ou CAMION d'occasion
NE FAITES RIEN
sans avoir consulté un spécialiste
A. ESCARTEFIGUE
Midi-Automobiles
Tél. 16 PEIPIN (Basses-Alpes)
Voitures d'occasion toutes marques révisées et GARANTIES SIX MOIS
Nombreuses reprises en état de marche
Soldées depuis 20.000 francs
UNE VISITE S'IMPOSE
Pour tous renseignements adressez-vous à la nombreuse clientèle déjà servie. Vous serez édifié.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

Direction Départementale du Travail et de la Main-d'Œuvre

Travailleurs de 17 à 40 ans qui n'avez pu faire un apprentissage ou qui avez du abandonner votre métier par suite de difficultés, ceci vous intéresse.

Le Ministère du Travail a ouvert des Centres où sont enseignés les métiers suivants :

Bâtiment : Maçonnerie, plâtrerie, carrelage, béton-armé, charpente en bois, menuiserie, plomberie, etc...

Métaux : soudure, tôlerie, ajustage etc.

Ces stages s'adressent à tous, mais plus particulièrement aux manœuvres et demi-ouvriers des spécialités ci-dessus. Ils leur permettent d'adjoindre à leur pratique du métier, les notions théoriques indispensables pour devenir un ouvrier qualifié.

Voici les conditions exceptionnelles qui leur sont offertes :

Salaire : Indemnité horaire correspondant au salaire du manœuvre spécialisé. Durée du travail : 40 heures par semaine pour les Centres des Métaux et 44 heures dans ceux du bâtiment. Les 4 dernières heures étant payées en heures supplémentaires.

Hébergement et nourriture : Dans la plupart des Centres l'hébergement est assuré gratuitement et il existe des cantines à des prix modiques.

Transport : Le voyage aller et retour de la résidence des candidats au Centre est remboursé.

Certificat : Les stagiaires réussissant à l'examen de sortie de stage reçoivent un certificat attestant leur qualification professionnelle.

Nationalité : Les étrangers peuvent être admis dans la limite de 10 % des effectifs.

Pensez à l'avenir : le pays manque d'ouvriers qualifiés, surtout dans le bâtiment. Grâce à ce stage vous deviendrez ouvrier qualifié.

Votre salaire augmentera avec vos connaissances professionnelles et vous connaîtrez une plus grande stabilité d'emploi.

Pour tous les renseignements complémentaires et les inscriptions, en vue de subir un examen de sélection, se mettre en rapport avec la Direction Départementale du Travail et de la main-d'œuvre, avenue Paul Martin, à Digne.

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

Déclarations de ruches

Les agriculteurs, domiciliés dans la Commune, sont informés qu'ils doivent faire la déclaration de leurs ruches au Secrétariat de la Mairie où tous renseignements concernant divers avantages en leur faveur leur seront donnés.

Consultez-nous
Garage BUES, SISTERON

POUR TOUS VOS ACHATS
vous serez mieux servis et vous économiserez de l'argent
en vous adressant à

TOUT pour
l'Homme
la Femme
l'Enfant

Philip

Mme REYNAUD
62, Rue Droite

Spécialiste du beau vêtement
Mamans, voyez notre rayon de Layettes
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.
TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS...
C'EST A VOIR ! !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

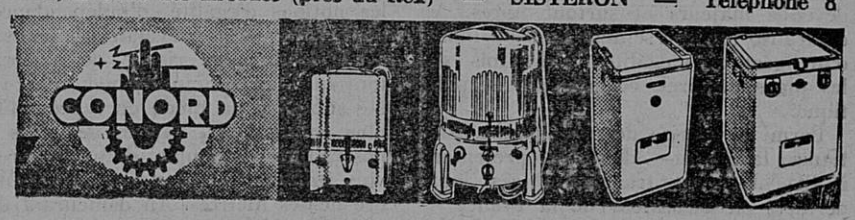

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

La Fabrique de Meubles Bouisson
10, Rue Saunerie — SISTERON
présente des MEUBLES DE QUALITE à la portée de tous
Chambre à coucher 58.000 frs
Salle à manger 65.000 frs
BUFFET DE CUISINE 15.000 frs COSYS 12.000 frs
Lits Transformables — Tous les Modèles
Literie Générale à des Prix imbattables
Tout le Mobilier et Landaus pour enfants
BALATUM — LINO toutes les marques, tous les prix
Mobilier de Luxe et Décoration à des prix abordables
Avant tout achat visitez nos magasins
MAISON DE CONFIANCE VENTE A CREDIT

APPAREILS MENAGERS MODERNES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

Anciens Combattants

Il est rappelé que c'est demain Dimanche 17 Février, à 10 heures, dans une salle de la Mairie, qu'aura lieu le rassemblement des victimes des guerres, organisé malgré de nombreuses difficultés, par l'Amicale des Anciens Combattants de Sisteron et de la région.

L'importance de cette réunion d'information mérite d'être particulièrement signalée en raison des personnalités qui ont bien voulu accepter d'y prendre part.

M. Agu, Secrétaire Général des Combattants à la Préfecture ;

M. Cérati, Rédacteur en chef de l'Office des Anciens Combattants à la Préfecture ;

M. Pierrisnard, le dévoué Président départemental de l'Union Française des Combattants qui, l'année dernière, fut félicité par une veuve de guerre à la fin de son brillant exposé.

A cette réunion, toutes les demandes de renseignements pourront être satisfaites, c'est pour cela que les victimes des guerres de Sisteron et de la région sont, dans leur intérêt, cordialement invitées à venir y assister.

Les jeunes combattants de 39-40 et les anciens prisonniers sont cordialement invités.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un grand film en couleurs
LA FLAMME POURPRE

La semaine prochaine
Grace Kelly dans MOGAMBO

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

DON

Pour l'aide apportée pour un feu de cheminée, M. Emile Courbon, boucherie rue Mercerie, a fait don de la somme de 2.500 francs à la Caisse de Secours de la subdivision des Sapeurs-Pompiers de notre ville.

Tous nos remerciements.

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
• décision rapide
• formalités simples
• conditions les meilleures
• aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

On demande

Entreprise GETRAP demande femme de ménage pour bureaux, tous les jours de 7 à 8 h du matin sauf Samedi.

ALIX COMBELLE à l'Alcazar

Le célèbre orchestre international Alix Combelle, de Paris, sera à l'Alcazar-Dancing, demain Dimanche 17 Février, à 21 heures.

Avec Alix Combelle, c'est toute la danse, c'est le jazz d'abord, mais aussi les rythmes typiques.

En 1944, après la réouverture de tous les grands cabarets, Alix Combelle et son grand orchestre sont accueillis avec enthousiasme au Moyen-Orient et aux Indes. Revenu avec une réputation encore plus brillante, Paris lui réserve sa plus belle carrière et pour une fois encore, les Sisteronnais l'entendront en exclusivité demain soir à l'Alcazar.

Alix Combelle est le meilleur saxo-ténor de l'époque et demain soir, à 21 heures, à l'Alcazar, sera l'une des plus grandes soirées dansantes de l'année.

NOUVELLE ADRESSE
RICHAUD Georges
Radio Diplômé
12, rue de la Pousterle
(Nouvelle Avenue)
SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F.
SCHNEIDER RADIOLA
GRAMMONT
Piles-Secteur
PIZON BROS — CELARD
Antiparasites CAPTE
Tourne disques VISSEAUX
Appareillage THERMOR
Radiateurs Réchauds
Fers Rasoirs
Couvertures Electriques
Appareils Frigorifiques SIBIR
Facilité de Paiement

Obsèques

Mardi matin, avec le concours d'une très nombreuse assistance, ont eu lieu les obsèques de Madame Félix Rolland, décédée à l'âge de 54 ans, femme de M. Félix Rolland, boucher-charcutier, et conseiller municipal de Sisteron.

Nous adressons à M. Félix Rolland, à ses enfants, à M. et Mme Ailhaud Emile et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

* * * *

Agée de 91 ans est décédée cette semaine Mme Jean Joséphine, née Allivon, habitant le quartier de Sarrebosc.

Ses obsèques ont eu lieu Mercredi matin avec le concours d'une nombreuse assistance.

Mme Jean était la mère de Raymond Jean, tué à la guerre de 14-18, Secrétaire de la Mairie de Sisteron.

Aux familles Imbert, Garcin et Jean nous adressons nos sincères condoléances.

* * * *

La semaine dernière est décédé, à Thèze, M. Aimé Touche, âgé de 84 ans.

M. Aimé Touche était le père de M. Louis Touche et de Mme Aimé Blache, garagistes à Sisteron.

Nous adressons aux familles Touche et Blache nos sincères condoléances.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants

Primes à la culture de l'olivier

Il est rappelé que des primes pour les oliviers régénérés ou nouvellement plantés et parfaitement cultivés peuvent être allouées.

Passé le 20 Février aucune déclaration relative à des travaux effectués en 1956 ne sera plus reçue en Mairie où les imprimés sont à la disposition des intéressés.

Pour les travaux effectués en 1957 ils devront être portés sur une déclaration avant le 31 Janvier 1958.

A VENDRE

SCIE circulaire électrique, cause changement de travail. S'adresser au bureau du journal.

Une visite s'impose ! N'hésitez pas !
AVANT TOUT ACHAT consultez nos magasins de Radio - Electricité
MANOSQUE - ELECTRIC
JEAN - LOUIS GRAS
8, rue Saunerie, MANOSQUE — Tél 270
Agent
des Marques de Radio et Télévision
LA VOIX DE SON MAITRE
SONORA - ORA etc...
Agent RADIOMATIC
Reprises *Vente à Crédit*
Installations de POSTES-AUTOS
RADIO-PHONO TOURNE-DISQUES
VENTE DE DISQUES
Pré de Foire — SISTERON — Tél 270
Agent des Appareils Ménagers
FRIGO — FRIGEAVIA
SIGMA — CLEM
Machines à Laver
WASHING — LAVIX
Blocs-Cuisine
SAINT - LAURENT
et Cuisinières-Bloc
KREFFT
N'HESITEZ PAS ! POUR TOUT CADEAU UTILE, CONSULTEZ-NOUS !
DEMONSTRATION SUR DEMANDE - LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE
— — — Entrée Libre — — —

Vieux Dicton

Nos arrières grands nous ont laissé un vieux dicton dont nous pouvons tous vérifier l'exactitude.

Ce dicton nous apprend que le 14 Février est la date exacte à laquelle le soleil saute le Mollard et se répand dans la ville. Nous avons pu en d'autres occasions contrôler la véracité de ce proverbe, mais cette année nous ne pourrons le faire car depuis quelques jours nous subissons un temps brumeux et pluvieux. Tant pis pour le soleil, mieux vaut une ou deux bonnes journées de pluie nécessaires aux travaux agricoles, aux sources et aux rivières, puisque nous constatons avec regret que leur étiage est très bas, le soleil viendra ensuite donner de la vigueur à la campagne à la grande satisfaction de tous.

Poissonnerie des Arcades
Tous les jours
COQUILLAGES POISSONS
Ouvert le Dimanche matin

SPORTS

FOOT-BALL

Dimanche dernier, à Marseille, l'équipe Sisteronnaise a perdu le match de championnat qui l'opposait à l'U. S. Amicale par 3 buts à 1.

Résultat normal quand on pense que l'U. S. Amicale de Marseille est le gagnant probable de ce championnat.

* * * *

En foot-ball, demain Dimanche, sur le Stade Municipal, match amical entre une excellente équipe de la région et Sisteron-Vélo.

* * * *

BASKET-BALL

En l'absence d'un match de foot-ball c'est sur le terrain du Pré de Foire que le public sportif est venu pour les matches de basket, féminin et masculin, entre Sisteron-Vélo et l'Union Sportive de l'Argentière.

Dans le match féminin, les visiteuses ont magnifiquement dominé leurs adversaires Sisteronnaises et c'est sur un score flatteur qu'elles obtiennent le gain du match.

Quant au match masculin, joué plus serré, les visiteurs s'assurent la partie en battant de justesse, 44 à 40, la jeune équipe de Sisteron.

On a trouvé

Une paire de gants en laine.

La France à l'O. N. U.

Voir ce grand reportage photographique et les commentaires de Jean Farran dans
PARIS - MATCH

Au sommaire du même numéro :

— La vie de la famille royale anglaise le Prince Charles à l'école.

— Le carnet de bal de Brigitte Bardot à Munich.

— Vivian Leigh à Paris.

— Et en photo-couleurs le dernier reportage de J. P. Pedrazzini : en liberté sur les routes suisses.

AGENCE DE VOYAGE
Le Bureau Parisien
de Tourisme
45, Rue Laffite — PARIS (9me)
Agence de SISTERON
B3 Les Arcades — Tél 206 et 205
Directeur : ALLEGRE Maurice
Autorisation Ministérielle No 179
Fournit à 1re demande :
Tous Billets :
AERIENS ET MARITIMES
Tous Billets :
FER FRANCE ET ETRANGER
Tous Billets :
AUTOCARS
Tous Billets :
FER ROUTE AVION BATEAU
Visa Passeports.
Consultez-nous.

Hyménée

La semaine dernière a eu lieu à Saint-Etienne (Loire) le mariage de M. André Pascal, directeur d'agence de la B.N.C.I. aux colonies, avec Mlle Janine Largeron.

M. André Pascal est le fils de Mme et M. Alphonse Pascal, tailleur dans notre ville.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et nos félicitations aux parents.

* * * *

A l'occasion du mariage de Mlle Solange Pascal, de Mison, avec M. Roger Chaput, ouvrier charcutier, domicilié à Sisteron, il a été versé 1.000 francs en faveur du Goûter des Vieux et 500 frs pour la Société du Sou de l'Ecole Laïque.

Nos sincères remerciements et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

© VILLE DE SISTERON

Service des Prêts aux Fonctionnaires et Assimilés

Il m'est agréable de porter à la connaissance de mes amis Alpins des Basses et Hautes-Alpes l'organisation philantropique de la Caisse de Crédit Municipal de Nice qui est autorisée à consentir des prêts aux fonctionnaires et assimilés en activité titulaires d'un cadre permanent de l'Etat, des Collectivités locales, des Etablissements publics, etc... et dont le lieu d'affectation est situé dans les départements suivants : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes.

Le prêt est consenti dans un but social et familial : installation et aménagement du foyer, maladie, naissance, mariage, soins spéciaux, etc... Son montant maximum ne peut excéder le double du traitement mensuel de l'emprunteur augmenté des indemnités et allocations mensuelles à caractère permanent (indemnité de résidence, allocations familiales, etc....

Le taux d'intérêt, fixé sur la base de 0,65 °/° par mois, ressort pour la durée du prêt, remboursable en douze mensualités à 4,95 °/°.

Ceux qui pourraient être intéressés par cette belle œuvre n'auront qu'à s'adresser à la Caisse de Crédit Municipal de Nice, 43, rue Gioffredo, en se recommandant de M. Fernand Jauffret. Il leur sera fait connaître quelles sont les pièces à produire.

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure

Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

Communiqué

Les personnels de police appartenant aux cadres marocains et tunisiens se trouvant en résidence dans les Basses-Alpes et qui ne se seraient pas encore fait connaître au Secrétariat d'Etat aux Affaires Marocaines et Tunisiennes, sont invités à entrer en relation avec la Direction Générale de la Sureté Nationale — Direction du Personnel — Ministère de l'Intérieur — Place Beauvau, Paris, en indiquant leurs nom, prénoms, grade, indice, date et lieu de naissance, situation de famille, adresse actuelle.

Les commissaires et officiers de police devront adresser leur lettre à M. le Ministre de l'Intérieur, Direction Générale de la Sureté Nationale, Sous-Direction du Personnel, 1er Bureau, Paris, tandis que les officiers de police adjoints et les inspecteurs la feront parvenir au 2me Bureau du même service.

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Accident

Samedi après-midi, alors qu'ils rentraient chez eux, M. et Mme Jean, jardiniers aux Bons-Enfants, ont eu un accident d'auto.

Sur l'avenue de la Libération, au chemin de traverse du Stade Municipal, un scootériste sortit brusquement de ce chemin et coupa la route à l'auto que conduisait M. Jean. Afin de ne pas prendre de plein fouet celui qui venait de lui couper la route, M. Jean donna un coup de volant et se retrouva contre le platane qui borde la route.

Le choc fut assez violent et quelques instants après, M. et Mme Jean étaient transportés dans un état grave à la clinique.

La gendarmerie alertée fait l'enquête d'usage et recherche actuellement le — ou la — scootériste, auteur involontaire de cet accident.

A VENDRE
Réchaud à gaz, d'occasion, avec four. Bon état. S'adresser au Bureau du Journal.

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

VIENT DE PARAITRE

Guide de l'Agent Immobilier

Il est appelé à rendre de très nombreux services. Il s'agit en effet du premier Guide publié en la matière.

Il indique, en particulier, les conditions à remplir pour être Agent Immobilier et comment doit être organisée une Agence.

La question très importante du droit à la Commission y est spécialement étudiée.

Enfin, l'Enregistrement et la Fiscalité font l'objet d'une partie spéciale.

Ce Guide examine donc comment doit pratiquement être créée et doit fonctionner une Agence pour obtenir des résultats satisfaisants.

Cet ouvrage qui est réellement le premier de ce genre, est absolument indispensable à tous ceux qui s'occupent d'affaires immobilières ou commerciales, qu'ils soient Agents Immobiliers, Mandataires en ventes de fonds de commerces, Officiers Ministériels, Avocats, Magistrats des Tribunaux Civils et des Tribunaux de Commerce ou Clients.

Adresser les demandes aux « Annales des Loyers » Forcalquier (Basses-Alpes) C. C. P. Marseille 132-13.

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

ETAT-CIVIL

du 8 au 14 Février 1957

Naissances : Philippe Louis André Alphonse, avenue de la Libération. — Alain Lucien Désiré Borrely, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Albert Fortuné Victor Cassan, hotelier, domicilié à Sisteron, et Josette Louise Mélanie Depeyre, sans profession, domiciliée à Upaix.

Décès : Olga Jeanne Emma Ailhaud, épouse Rolland, 54 ans, Place de la Mairie. — Joséphine Adélaïde Marguerite Marie Allivon, veuve Jean, 91 ans, quartier de Sarrebosc. — Maria Agnès Benoite Michel, veuve Mayenc, 86 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles TOUCHE et BLACHE remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du decès de

Monsieur Aimé TOUCHE

survenu à Thèze à l'âge de 83 ans.

REMERCIEMENTS

Les familles ROLLAND et AILHAUD, Parents et Alliés, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décès de

Madame Félix ROLLAND
née Olga Ailhaud

prient toutes les personnes de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

Les familles IMBERT, GARCIN, JEAN et GIRAUD adressent leurs sincères remerciements à tous leurs parents, amis et connaissances pour les marques de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décès de

Madame JEAN Joséphine
née Allivon

décédée le 12 Février 1957 dans sa 91e année, et les prient de trouver ici leur profonde reconnaissance.

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON